

Conseil de Paris

des 12, 13 et 14 décembre 2011

Rédaction : Jérôme Martin, Julien Bargeton et Gauthier Caron-Thibault, secrétaire fédéral et secrétaires fédéraux adjoints en charge du lien avec l'action municipale



Un budget 2012 toujours plus dynamique et solidaire malgré de lourdes contraintes pour Paris



© Mairie de Paris - Sophie ROBICHON

Un débat sur le budget de la Ville de Paris est toujours un moment de vérité et le débat budgétaire pour 2012 n'a pas échappé à la règle. Car au moment du vote sont apparus les priorités et les choix des différentes familles politiques sur les grands sujets de la Ville et

du Département de Paris. Et le choix de la majorité de gauche, et en particulier des socialistes, est heureusement à l'opposé de celui du gouvernement : un budget solidaire envers les classes moyennes et les familles modestes et surtout dynamique pour encourager l'innovation et l'emploi plutôt que la rente. Tout ceci se traduit à Paris par un budget de près de 8 milliards dont 25% au profit des dépenses sociales et de solidarités, presque à égalité avec le montant des investissements, essentiellement en faveur du logement social, des transports publics (métros et bus à travers la participation au STIF) et des grands projets structurants comme la Place de la République, les Halles, les Batignolles etc. Le reste couvre d'une part les dépenses de personnels et le fonctionnement courant de l'ensemble des services municipaux (voirie, écoles, équipements culturels, sportifs, propreté etc.). Cette solidarité et cette dynamique n'ont qu'un seul but : aider les parisiens à faire face à la crise que nous traversons et préparer l'avenir par l'investissement massif. Ce travail doit se faire avec le souci constant du sérieux dans les finances conformément aux engagements pris devant les parisiens en 2008 : après les augmentations d'impôts de 2009 et 2010, il y aura la stabilité fiscale jusqu'à la fin de la mandature, les taux pratiqués à Paris restant parmi les plus bas de France ; un endettement également parmi les plus faibles – moins de 50% contre 80% en moyenne – et la stabilité totale du nombre d'agents municipaux. Ce budget présenté par l'Exécutif municipal se situe dans un contexte de véritable offensive de la droite et du Gouvernement qui ont multiplié les transferts de compétence de l'Etat vers la collectivité sans réel compensation financière. Ce cynisme gouvernemental a été validé par la droite qui a voté contre ce budget sans jamais faire une seule proposition d'envergure... sauf celle de réclamer 25 millions pour la rénovation de la basilique Ste-Clotilde dans le 7^{ème} arrondissement !

Pour leur part, la gauche et les écologistes ont voté à l'unanimité un budget ambitieux pour 2012 dans un contexte rendu par l'Etat bien difficile.

A lire : la communication de Bertrand Delanoë et les interventions de Jean-Pierre Caffet, Julien Bargeton, Claire Morel, Olivia Polski, Patrick Bloche, Pauline Véron, Sandrine Charnoz, François Vauglin, Jacques Bravo (Discussion budgétaire et Budget Spécial de la Préfecture de Police), David Assouline.

Des caisses des écoles mieux gérées pour une meilleure qualité des repas

Depuis des décennies, les caisses des écoles parisiennes étaient financées selon le prix de revient moyen d'un repas pour un enfant à la cantine. Or ce calcul était pour le moins injuste puisqu'il pénalisait largement les petits arrondissements : un repas à l'unité coûte toujours plus cher quand on en réalise 100 que lorsqu'on en prépare 1.000.

Par ailleurs, pour chaque caisse des écoles, l'enveloppe de subvention de la Ville tiendra très largement compte de la sociologie des arrondissements en retranchant de son calcul les « recettes familles » qui sont beaucoup plus élevées là où les familles sont les plus aisées. Grâce à cette réforme de bonne gestion, les caisses des écoles jusqu'à présent les moins bien dotées vont pouvoir fournir une qualité de repas supérieure, y compris des produits dits bio, quelle que soit leur situation géographique et sociale. Après la mise en place, il y a quelques mois, d'une réforme de la tarification permettant à chacun de payer les repas des enfants en fonction de leur capacité contributive, il s'agit par cette réforme du financement des caisses des écoles de permettre à tous les petits parisiens de disposer de la même qualité dans leur assiette.

Or pour la droite, cela n'est tout simplement pas acceptable...

A lire : l'intervention de Jacques Bravo et Jérôme Coumet et la réponse de Colombe Brossel.



© Mairie de Paris - Sophie ROBICHON

Ascenseurs parisiens : égale sécurité pour tous !

Partant du constat que les ascenseurs parisiens du parc privé comme des HLM sont trop souvent en panne, pénalisant particulièrement les personnes fragiles (personnes âgées, parents avec enfants en bas âge, handicapés etc.) et posant même parfois des problèmes très graves de sécurité et que peu de moyens semblaient à disposition pour trouver les véritables responsables, la gauche parisienne lançait en 2010 au Conseil de Paris une mission d'information et d'évaluation (MIE) sur ce sujet. Après de très nombreuses auditions des ascensoristes, de leurs sous-traitants, de co-propriétaires, de bailleurs sociaux et de locataires, un travail riche permettait de formuler des préconisations adoptées en Conseil de Paris puis mises en œuvre par la Ville et ses bailleurs sociaux pour ce qui relevait de leur compétence.

Reste qu'une part importante des difficultés se trouve ailleurs : les ascensoristes sont constitués en oligopole sur ce marché (3 ou 4 en France), ce qui leur donne une véritable force face à leurs clients qui ont peu de choix pour changer de prestataire en cas de difficulté ; surtout les ascensoristes font appel à des sous-traitants souvent démunis quand il s'agit de trouver des pièces de rechange pour un parc d'ascenseurs vieillissants et à des ouvriers travaillant sous le poids des contraintes. Pourtant, comme le rappelle Patrick Bloche, face à une série d'accidents en France qui ont fait la Une de l'actualité, il est urgent d'agir et de modifier la loi de Robien pour sortir de cette situation de quasi-monopole dans cette activité et rendre ainsi plus lourdes les sanctions à l'égard d'entreprises peu scrupuleuses. La sécurité est un droit pour tous.

A lire : l'intervention de [Patrick Bloche](#) et la réponse de [Jean-Yves Mano](#).



Quand la droite s'allie aux catholiques intégristes pour censurer la culture

Coup sur coup au mois de décembre, au Théâtre de la Ville puis au théâtre du Rond Point, de violentes manifestations de catholiques intégristes ont tenté de faire cesser deux spectacles qui ne leur convenaient pas. Au théâtre du Rond Point début décembre, où se jouait la pièce Golgotha Picnic, près de 200 catholiques « traditionalistes » manifestaient contre la « christianophobie » de cette oeuvre, tentant d'empêcher les spectateurs d'assister à la représentation. Quelques semaines plus tôt, une poignée d'intégristes catholiques s'étaient déjà infiltrés au Théâtre de la Ville pour perturber, toujours sous le même prétexte, la pièce de Romeo Castellucci « Sur le concept du visage du fils de Dieu », lançant sur la scène et sur les acteurs différents projectiles. Trois jours plus tard était organisée une manifestation Place des Pyramides par Civitas, association proche de Bruno Gollnisch et des lefebvristes, derrière une banderole « La France est chrétienne et doit le rester ». Tout ceci aurait pu relever d'actes condamnables sanctionnés par la loi mais sans doute le plus grave aura-t-il consisté dans l'amendement déposé par le « Nouveau Centre » d'Yves Pozzo di Borgo au Conseil de Paris, amendement réclamant la baisse de la subvention de la Ville au Théâtre du Rond-Point à due proportion du nombre de jours où Golgotha Picnic a été représentée ! Expliquant que de nombreux catholiques se sentaient insultés par ces pièces, le Nouveau Centre réclamait « au nom de la laïcité » le désengagement financier de la puissance publique auprès de ces établissements culturels. Rappelant à ce groupe politique le sens du mot laïcité, de la liberté des créateurs et la dangerosité des concepts d'« art officiel » et de censure, Christophe Girard au nom de l'Exécutif, les socialistes unanimes et l'ensemble de la gauche ont protesté contre cet amendement, à tel point que les auteurs du vœu l'ont, de guerre lasse, finalement retiré. Mais une partie de la droite et du centre n'en ont certainement pas fini avec une certaine forme de bigoterie culturelle...

A lire : l'intervention de [Christophe Girard](#) et l'explication de vote de [Julien Bargeton](#).



Retrouvez les interventions et les vœux des élus socialistes du Conseil de Paris sur www.groupe-psrga-paris.fr

GRUPE des élus SOCIALISTES RADICAUX de GAUCHE et apparentés
AU CONSEIL DE PARIS

ACCUEIL CONSEIL DE PARIS DANS LES ARRONDISSEMENTS DOSSIERS ÉLUS AGENDA ESPACE ÉLUS Rechercher... OK

Edito
Intervention de Jean-Pierre Caffet relative à la discussion budgétaire – Budget Primitif 2012

 Monsieur le Maire, Chers collègues,

Le budget primitif pour 2012 dont nous débattons aujourd'hui est inédit. Inédit parce que jamais, depuis des décennies sans doute, les contraintes budgétaires qui pèsent sur notre collectivité n'auront été aussi fortes. Induit aussi par des contraintes de financement structurelles qui touchent au

Actualités
Rapport de Jean-Pierre Caffet sur la Métropolisation des politiques publiques parisiennes et gouvernance francilienne

Métropolisation
des politiques publiques parisiennes et
gouvernance francilienne

[Rapport de mission](#)